



SCHÉMA D'ACCUEIL DU BOIS DE L'HUISSERIE – ORIENTATIONS

Rapporteur : Louis Michel

I - Présentation du dossier

L'étude de réalisation du schéma d'accueil au sein du bois de L'Huisserie a été lancée fin 2021 et confiée à l'Office National des Forêts (ONF).

Cette étude se déroule en plusieurs phases :

- phase 1 : diagnostic
 - o rencontres, recueil des attentes (acteurs et usagers),
 - o état des lieux (recueil d'éléments terrain + biblio),
- phase 2 : stratégie d'action
 - o définition des enjeux prioritaires du site
 - o groupes de travail et atelier participatif : proposition d'actions, calendrier de mise en œuvre
 - o chiffrage estimatif
- phase 3 : construction du programme d'actions
 - o validation- échanges sur actions et calendrier

La phase de diagnostic a été présentée lors du bureau communautaire du 25 avril 2022, et cette étude, maintenant à la fin de la phase 3, nécessite des validations et discussions.

Trois axes stratégiques issus des enjeux définis à partir des observations sur le site et par suite des échanges avec les partenaires et élus se sont dégagés.

Il s'agit de :

- proposer un accueil de qualité en diversifiant et en améliorant l'offre existante ;
- encadrer les pratiques actuelles et futures afin de garantir la protection de la biodiversité et la qualité paysagère du site ;
- sensibiliser le plus grand nombre à la protection de l'environnement par la découverte ludique et pédagogique de la forêt, de la faune, de la flore...

Afin de répondre à ces objectifs, un programme d'actions est en cours d'écriture et quelques propositions phares nécessitent d'être présentées afin de permettre la finalisation du plan d'actions.

1. Définition d'un schéma spatial du bois en 3 parties
 - a. un espace forestier d'accueil (parking, mobilier)
 - b. un espace forestier de découverte
 - c. un cœur de forêt préservé où les accès sont limités
2. Fermeture de l'accès Est aux véhicules motorisés
 - a. il s'agit de réduire la fréquentation sur cette zone. Cette proposition nécessite l'étude de sécurisation de l'accès à la forêt par les piétons qui traversent la CD 112, route de L'Huisserie
 - b. De plus des zones de stationnement côté rivière La Mayenne doivent être revues afin de sécuriser les piétons et des aménagements à prévoir
3. Décision sur le devenir des bâtiments dans le bois, le bâtiment A et les 4 autres bâtiments. Il s'agit de repenser la place du Centre Initiation à la Nature ou CIN

4. Consolidation de la gouvernance du schéma d'accueil et plus largement du Projet de territoire Engagé pour la Nature, avec l'identification d'un.e chargé.e de projet.

Dans le cadre de sa politique concernant les espaces naturels sensibles, le CD53 accompagne cette étude de schéma d'accueil à hauteur de 50 % et pourra également soutenir un certain nombre des actions proposées.